



**HAL**  
open science

**Recension de l'ouvrage d'Eve Gardien,  
L'accompagnement et le soutien par les pairs, PUG,  
2017.**

Gildas Brégain

► **To cite this version:**

Gildas Brégain. Recension de l'ouvrage d'Eve Gardien, L'accompagnement et le soutien par les pairs, PUG, 2017.. Alter: European Journal of Disability Research / Revue européenne de recherche sur le handicap, 2019. hal-02176323

**HAL Id: hal-02176323**

**<https://hal.science/hal-02176323v1>**

Submitted on 8 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gildas Brégain, Recension de l'ouvrage d'Eve Gardien, *L'accompagnement et le soutien par les pairs*, PUG, 2017.

Fruit d'une recherche de long terme, cet ouvrage constitue une très belle synthèse sur les différentes formes d'accompagnement par les pairs, et sur la mobilisation des savoirs expérientiels liés aux situations de handicap dans une visée émancipatrice. Après avoir présenté les variations historiques de l'entraide entre pairs, Eve Gardien expose la spécificité de l'accompagnement par les pairs dans le domaine du handicap. Elle invite rapidement à clarifier les concepts utilisés, et à employer le terme d' "accompagnement par les pairs" pour désigner la modalité des relations interpersonnelles, et celles de "soutien par les pairs" pour désigner la modalité groupale (p. 31). L'auteur distingue de manière convaincante deux tendances dans l'accompagnement et le soutien par les pairs dans le champ du handicap, la première liée à une dynamique bottom up de solidarité entre pairs (self-help), et l'autre relevant d'une dynamique top down, initiée par la puissance publique. Elle montre en effet qu'un tournant politique s'opère à partir des années 2000, avec l'institutionnalisation progressive par le haut de l'accompagnement et du soutien par les pairs (création des Groupes d'entraide mutuelle, soutien à la mise en place de médiateurs de santé-pairs, programme expérimental "Un chez-soi d'abord, etc.). Cette institutionnalisation est susceptible de dénaturer considérablement les modalités de l'accompagnement entre pairs, car elle favorise une professionnalisation de l'accompagnement entre pairs, avec les caractéristiques positives qui en découlent (salaire et reconnaissance sociale pour les pairs-accompagnants, clientèle plus large) mais aussi des aspects plus négatifs (marge de manoeuvre réduite au sein de l'équipe de professionnels, peu de contrôle des objectifs, contraintes de temps, risque d'être considérés comme professionnels et non comme pairs). Afin de ne pas être confondus avec les professionnels, certains pairs-accompagnants travaillant au sein d'institutions déploient d'ailleurs plusieurs stratégies pour conserver une relation égalitaire avec les pairs-accompagnés : refus de porter la blouse blanche, fonder la relation sur l'échange réciproque d'expériences et sur une souplesse horaire. Pour autant, cette modalité d'accompagnement par les pairs au sein des institutions rompt généralement avec deux critères déterminants dans la posture d'accompagnement par les pairs liée à la dynamique bottom up: initiative et contrôle des relations par les pairs eux-mêmes, respect des libertés individuelles et de la volonté d'adhésion. La majorité des pairs s'inscrivant dans la dynamique bottom up sont des bénévoles. La pratique du bénévolat génère quelques inconvénients, puisqu'elle favorise la constitution d'un entre-soi potentiellement disqualifiant, et rend difficile la rencontre de pairs à accompagner.

Eve Gardien dresse un état de la recherche actuelle sur les bénéfices de cet accompagnement entre pairs, tout en restant très prudente sur ce que la littérature scientifique et ses enquêtes ethnographiques permettent d'affirmer ou d'infirmer. Elle distingue les effets du pair-accompagnement identifiés par les pairs-accompagnants (acquisition de nouveaux savoirs expérientiels; nouvel espoir ; confiance et estime de soi, sentiment d'appartenance à une communauté) et par l'ethnologue (nouvelles perspectives de vie fondées sur les expériences d'autrui, nouvelle sémantisation des choses vécues, aide à sortir de la dépendance technique ou médicamenteuse , conquête de libertés, nouvel espoir, amélioration du style et de la qualité de vie, ...). Elle cherche à expliquer les différentes raisons pouvant justifier ces effets positifs de l'action des pairs, et souligne notamment que les pairs-accompagnants ont une plus grande facilité, du fait de leur proximité expérientielle et attitudinale, à transmettre à leurs pairs les informations pertinentes et à faire accepter les solutions envisagées. L'auteur reste néanmoins prudente, en indiquant que les

effets du pair-accompagnement peuvent parfois être négatifs (influences pathologiques, relation protectrice, stress, etc.) ou ne pas être observables scientifiquement.

L'analyse des matériaux de terrain permet à Eve Gardien d'élaborer dans le chapitre 3 la synthèse de ce que serait une pratique vertueuse de l'accompagnement et du soutien par les pairs du point de vue des pairs-accompagnants enquêtés. Cette partie ressemble à un véritable guide à l'usage des pairs-accompagnants, détaillant les pré-requis ainsi que l'éthique qui doivent les guider. Eve Gardien insiste ainsi sur le fait que l'expérience de la situation de handicap ne suffit pas pour devenir un pair-accompagnant, il faut un rapport serein à ses propres expériences et de la distance critique. Les pairs-accompagnants dans le champ du handicap doivent en effet avoir déjà réussi à mener leur vie en milieu ordinaire selon leurs choix, rester modeste, et toujours travailler au développement de leurs compétences et à la maturation de leurs expériences. L'auteur décrit aussi la conduite attendue vis-à-vis du pair-accompagné : être dans l'empathie et l'écoute, respecter les aspirations et les projets du pair, autoriser le pair à prendre des risques, ne pas mettre en avant ses incapacités, solliciter la créativité et les ressources du pair-accompagné, reconnaître ses capacités et compétences en situation. Le pair-accompagnant doit avoir pour objectif d'aider son pair à affronter ses limites, à retrouver une autonomie et à réduire sa dépendance à autrui, aux aides techniques ou médicamenteuses. L'aide dispensée doit conduire concrètement à une vie davantage choisie et épanouissante pour le pair accompagné (p. 83), grâce à l'élargissement du champ des possibles, à une meilleure gestion de la relation à l'environnement et à la situation de handicap, et à l'appréhension par l'individu de la possibilité de son autodétermination. L'auteur n'oublie pas de mentionner les critères de sélection du pair-accompagnant qui restent en débat, comme la nécessité d'être majeur, le fait d'avoir une durée minimale d'années d'expérience de vie autonome, tout comme la similarité ou non des situations de handicap.

L'ouvrage est ponctué d'exemples très éclairants d'accompagnement entre pairs, qui permettent de mieux appréhender la complexité des processus d'apprentissage et de comprendre en quoi cette entraide diffère des conseils délivrés par les professionnels du soin ou de l'accompagnement. Par exemple, les aides techniques proposées par les professionnels sont souvent jugées encombrantes, rarement polyvalentes et mobiles, et susceptibles de tomber en panne. Un pair-accompagnant va pouvoir proposer d'autres types de solutions qui évitent de transporter ces aides techniques à l'extérieur du domicile, et permettre ainsi à l'individu de gagner en contrôle sur son existence (p. 77). Si l'analyse des propos tenus par les pairs-accompagnants permet d'identifier plusieurs défaillances dans l'attitude des professionnels (transmission de techniques du corps valido-centrées, recommandation d'aides techniques peu mobiles et adaptables, disqualification de la parole des personnes en situation de handicap, tendance à privilégier la protection et la sécurité des publics concernés au détriment du soutien à leur autodétermination), l'utilité du travail des professionnels n'est pas déniée. L'action des pairs et celle des professionnels du soin n'est pas opposée. Eve Gardien plaide au contraire pour une meilleure collaboration entre ces deux groupes. Elle reconnaît toutefois que cette collaboration est entravée par la forte disqualification des savoirs expérientiels dans nos sociétés. Pour cette raison, l'auteur tente de mieux définir les savoirs expérientiels: ceux-ci constituent des savoirs certes construits à partir d'informations sur l'expérience personnelle sur tel ou tel phénomène, mais qui sont souvent enrichis par la réflexion et les échanges avec les autres pairs (p. 106). Par conséquent, ils sont provisoires et susceptibles d'être perfectionnés. Ils ne sont pas uniquement de nature pratique, mais concernent aussi les savoirs sur le sens et l'efficacité de cette pratique. A condition qu'ils soient transférables et utiles aux autres

pairs, ils sont aussi légitimes que les savoirs professionnels. Toutefois, ces deux catégories de savoirs en tension "ne sont pas également pertinentes et utiles en fonction des situations" (p. 194).

Les quelques répétitions dans l'usage d'exemples d'aide, tout comme les passages trop théoriques pour les lecteurs non avertis (le chapitre 4 en particulier), n'altèrent en rien la grande qualité et l'utilité sociale de cet ouvrage, tant pour les pairs accompagnants que pour les professionnels du soin qui souhaitent améliorer leurs pratiques professionnels. A la lecture de l'ouvrage d'Eve Gardien, l'utilité du pair-accompagnement n'est plus discutable, mais son institutionnalisation - et sa dénaturation - par les politiques publiques incite à poser la question de son instrumentalisation politique afin de faciliter l'application de politiques néolibérales (désengagement de l'Etat des services de santé, responsabilisation de l'individu de son destin professionnel, etc.).

Gildas Brégain